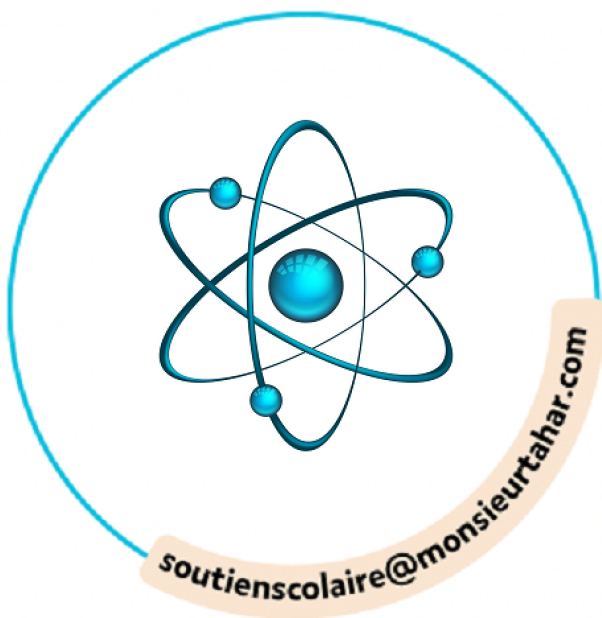


HISTOIRE CORRIGE



CHAPITRE 9

J'apprends et je construis mes compétences

1 Je fais ma fiche de révision

► Le vocabulaire

État-providence : État qui intervient pour limiter les inégalités sociales et redistribuer les richesses.

GPRF (Gouvernement provisoire de la République française) : gouvernement de résistants dirigé par de Gaulle, il prépare la refondation républicaine de la France en 1944.

Nationalisation : prise de contrôle d'une entreprise privée par l'État.

Régime parlementaire : régime politique dans lequel le gouvernement est responsable devant le Parlement et partage avec lui l'initiative des lois.

Républicain : organisation politique d'un État où le pouvoir est exercé par les représentants de la population (généralement élu).

Sécurité sociale : organisme créé par l'État pour protéger les Français des risques de la vie.

► Les repères historiques

Les périodes : Régime de Vichy (1940-1944) ; GPRF (1944-1946) ; IV^e République (1946-1958) ; Libération de la France (1944-1945)

Les dates : droit de vote des femmes (avril 1944) ; Sécurité sociale (octobre 1945) ; premier vote féminin (avril 1945) ; élection de l'Assemblée constituante (octobre 1945)

► Les acteurs

Charles de Gaulle (1890-1970) : Officier de carrière, il devient progressivement le chef de la Résistance après son appel du 18 juin 1940. En juin 1944, il se voit confier par le CNR la direction du Gouvernement provisoire de la République française afin de restaurer l'autorité de l'État. En désaccord avec les forces politiques avec lesquelles il gouverne, il démissionne en janvier 1946.

2 Je teste mes connaissances

Exercice 1

Mauve : Régime de Vichy

Jaune : GPRF

Vert : IV^e République

1. Droit de vote accordé aux femmes
2. Premier suffrage féminin
3. Libération
4. Sécurité sociale
5. Naissance de la IV^e république

Exercice 2

Scène 1 : vote d'une femme (à partir d'avril 1945). Illustration d'une démocratie approfondie et élargie voulue par la Résistance. On est sur les valeurs d'égalité et de liberté.

Affiche 2 : un bras fort qui soutient un bras blessé. Avec un bandeau central « Sécurité sociale » et un slogan « tous solidaires – tous bénéficiaire ». La sécurité sociale (octobre 1945) donne vie à la République sociale voulue par la Résistance. Chaque individu est protégé des risques de la vie de la même manière. On est sur les valeurs de fraternité et d'égalité.

3 J'analyse et je comprends un document : une lettre

Document : Il s'agit d'un extrait de la lettre que de Gaulle envoie à Félix Gouin, président de l'Assemblée nationale, à une époque où l'Assemblée nationale constituante débat des contours que doit prendre la prochaine Constitution. De Gaulle s'oppose alors fortement aux partis politiques dominant cette assemblée. La lettre est éditée dans l'ouvrage écrit pendant la « traversée du désert » gaullienne. Ce dernier comporte trois tomes parus chez Plon : *L'Appel, 1940-1942, 1954* ; *L'Unité, 1942-1944, 1956* et *Le Salut, 1944-1946, 1959*.

Question 1 : L'auteur de cette lettre est le général de Gaulle. Elle est en date du 20 janvier 1946. Il s'adresse au président de l'Assemblée nationale constituante depuis Paris.

Question 2 : De Gaulle, jusqu'à cette date, dirige le GPRF depuis la Libération.

Question 3 : Dans cette lettre, de Gaulle annonce au président de l'Assemblée nationale sa démission en tant que président du GPRF.

Question 4 : Pour lui, sa mission prend fin puisqu'il estime que se trouve désormais « réunie la représentation nationale et [que] les partis politiques se trouveraient en mesure d'assumer leurs responsabilités ». Il justifie également sa décision par le fait que « la vie même des Français est pour l'essentiel assurée, l'activité économique se relève, nos territoires sont entre nos mains, la paix publique n'est pas troublée ».

Question 5 : De Gaulle élude dans cette lettre le profond désaccord entre lui et les partis politiques. La vraie raison de sa démission est dans le débat qui l'oppose à ceux-ci concernant la forme que doit prendre la prochaine Constitution. Lui souhaite un pouvoir exécutif fort tel qu'il le définira en juin 1946 lors d'un discours prononcé à Bayeux. Les partis politiques sont plus favorables à un régime où le pouvoir législatif, notamment l'Assemblée nationale, s'impose aux autres institutions.

Vers le brevet – Sujet guidé

Exercice 1

Réponses

Question 1 : Le document est une affiche du mouvement de Résistance Libération-Nord. Il date de 1944, année de la libération de la majorité du territoire métropolitain français.

Question 2 : La scène centrale fait référence au tableau d'Eugène Delacroix, *La liberté guidant le peuple*. On y voit une allégorie de la liberté, coiffée de son bonnet phrygien, brandissant un drapeau français. Elle emmène une foule armée. La scène évoque la résistance intérieure qui, les armes à la main, reconquiert la liberté et participe à la libération du territoire.

Question 3 : Il s'agit de Charles de Gaulle. En tant que chef de la France libre, il représente les forces françaises qui ont continué la lutte aux côtés des Alliés et participent également à la libération du territoire.

Question 4 : Il y a donc les FFL (Forces françaises libres), les FFI (Forces françaises de l'intérieur), mais aussi les Alliés dont on voit les drapeaux : les Britanniques et les Américains.

Question 5 : La part belle est donnée aux FFI, nommés et représentés par la foule immense et sans fin. On voit aussi évoqué le sacrifice de ces hommes. Au premier plan, des hommes, morts ou blessés. On peut ici penser au chant des partisans « Ami, si tu tombes un ami sort de l'ombre à ta place ». L'affiche met donc en avant les FFI parce qu'elle émane d'un mouvement de la Résistance intérieure. Chaque mouvement montre son importance dans la lutte, importance qui légitime son rôle dans la reconstruction politique de la France.

Exercice 2

À l'été 1944, le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), issu du Conseil national de la Résistance (CNR)

envisage de restaurer l'État et son gouvernement sous l'autorité du général de Gaulle. Il s'impose partout sur le territoire, désarme les anciens résistants, organise le jugement des collaborateurs et surtout met en œuvre le programme du CNR pour refonder la République et mettre en œuvre ses principes.

I. Dans le domaine politique

De 1944 à 1946, la République est refondée par le GPRF sur la base d'une démocratie renforcée, approfondie et élargie. Une vie politique démocratique est restaurée et des élections sont organisées dès 1945. Le droit de vote et d'éligibilité est étendu aux femmes (1944), qui restent cependant minoritaires au sein des institutions. Élaborée par une Assemblée constituante élue en octobre 1945, la Constitution de la IV^e République est acceptée par référendum (octobre 1946). Elle réaffirme son attachement à la Déclaration des droits de l'homme et établit un régime parlementaire.

II. Dans le domaine économique et social

L'action du GPRF est aussi celle d'importantes réformes économiques et sociales qui s'inspirent du programme du CNR. Ainsi, des nationalisations, dans les principaux secteurs de l'économie, permettent à l'État de mener à bien la reconstruction et de favoriser le développement et l'emploi.

La création de la Sécurité sociale (1945) donne tout son sens à la nouvelle République sociale voulue par le CNR et le GPRF. Désormais, chaque individu est protégé des risques de la vie (maladie, vieillesse, chômage, accidents du travail, etc.). En 1946 sont créées les allocations familiales.

La réalisation de ce programme pose les bases d'un État-providence et d'une démocratie sociale. La protection sociale des Français doit leur permettre d'augmenter leur niveau de vie et de soutenir le développement du pays.

Vers le brevet – Sujet blanc

Exercice 1

Réponses

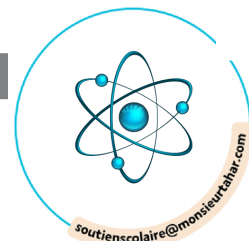
Question 1 : L'affiche, sans que cela soit vraiment précisé, date de 1944 puisqu'il s'agit de rappeler aux femmes qu'elles doivent être inscrites sur les listes électorales avant le début de décembre de la même année. C'est une affiche réalisée par le groupe Libération, mouvement de Résistance appartenant au CNR.

Question 2 : Cette affiche a été éditée et placardée en France à la Libération du territoire.

Question 3 : Les femmes ont obtenu le droit de vote, et d'éligibilité, grâce à l'ordonnance du 21 avril 1944 décidé par le GPRF que préside le général de Gaulle.

Question 4 : Ce document rappelle aux femmes que, possédant désormais le droit de s'exprimer par le vote, elles doivent utiliser ce droit et s'inscrire sur les listes électorales.

Question 5 : Le groupe Libération s'adresse directement aux « Femmes et aux Jeunes Filles d'au moins 21 ans ». Une telle affiche montre que désormais les femmes sont des citoyennes à part entière et que leur vote va avoir un poids réel sur la destinée politique de la France. Une telle décision atteste de la refondation en profondeur d'une République démocratique élargie et reconstruite sur de nouvelles bases à la Libération. Il est intéressant enfin de noter la dernière phrase. Si le terme de droit est employé plusieurs



fois, celui de devoir l'est également. Désormais, si les femmes ont le droit de vote, elles ont aussi le devoir de voter.

Exercice 2

1. Développement construit

Il s'agit de préciser comment la République est restaurée mais aussi, et surtout, refondée, c'est-à-dire repensée, renouvelée et approfondie par rapport à ce qu'était la IIIe République, entre 1944 et 1947, entre la libération et les grandes grèves de 1947 marquant la rupture de l'union issue de la résistance, union déjà ébranlée par le départ de De Gaulle en 1946.

Proposition de rédaction : Au sortir de la guerre, une réflexion est menée pour répondre aux interrogations issues de celle-ci. Afin d'éviter tout risque de fragmentation et de division au sein de la société, il convient de refonder la République en insistant sur son côté social ainsi qu'en élargissant sa base électorale.

Les principaux acteurs de la refondation républicaine entre 1944 et 1947 sont tous issus de la Résistance que ce soit le Conseil national de la Résistance (CNR), et son programme qui sert de fondement à la restauration et refondation républicaine, ou le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) présidé jusqu'en janvier 1946 par le général de Gaulle. Ceux-ci

s'inspirent donc du programme du CNR pour mettre en place les décisions qui, sur le plan économique (nationalisations, planification) ou sur le plan social (création de la Sécurité sociale) et politique (retour au pluralisme démocratique ; droit de vote des femmes) fondent un nouveau pacte républicain. Ainsi la refondation républicaine repose donc sur un ensemble de réformes fortes qui à la fois renforcent la démocratie et la République sociale. Ainsi émerge ce que l'on nomme l'État-providence.

Cependant la refondation républicaine ne va pas sans tension. En 1946, Charles de Gaulle démissionne de son poste de président du GPRF car il s'oppose aux principaux partis politiques au sujet de la constitution de la future IV^e République. Il souhaite un pouvoir exécutif fort tel qu'il le définira en juin 1946 lors du discours prononcé à Bayeux, tandis que les partis politiques sont plus favorables à un régime où le pouvoir législatif, notamment l'Assemblée nationale, s'impose aux autres institutions. Par ailleurs de grandes grèves éclatent en mars-avril 1947 dans différents secteurs de l'industrie française. Ces grèves sont rapidement utilisées par le Parti communiste français (PCF), alors parti le plus important de France, pour dénoncer son exclusion du gouvernement en mai 1947, dans un contexte international de tensions, le début de la Guerre froide.

2. Mobiliser des repères historiques

